

Conclusion. Une morale pour les mortels

Le désir a une origine simple, mais une fin double. Surgi d'un état en défaut, il est tension vers ce qu'il faut pour remédier à cet état, dont la condition défaillante ne sera jamais supprimée, mais seulement à chaque fois, et provisoirement, surmontée. La fin, c'est l'objet qu'il faut; mais la fin ultime, c'est de *prendre* cet objet pour soi, de *se l'approprier*, de *l'avoir* à soi. La fin du désir est une *hairesis* au sens le plus strict. Si l'on ne comprend pas cette *hairesis*, on passe à côté de ce que signifie le désir et de ce qu'il vise. Le vivant désire un *avoir* pour *être*, ce qui veut dire être *pleinement* ce qu'il est, et qui pour lui est un avoir-à-être.

L'appropriation à soi d'un objet qui fait défaut n'est pas simple. Elle hérite de la difficulté de cela même qui rend nécessaire la visée d'une telle appropriation: la condition « en défaut ».

Car ce qui désire est un être en défaut. Il désire avoir à soi. Mais qui est ce soi? Sa condition d'être en défaut entraîne immédiatement le fait pour lui de ne pas être pleinement ce qu'il est. Plus grave encore, elle contient la possibilité même de sa dénaturation. Son état d'être en manque fait de lui un être mal défini, mal précisé, encore inabouti, marqué par de l'absence et de l'imperfection. L'identité même de ce qui est en défaut manque de fermeté.

Quant à l'objet qu'il faut, il ne se comprend que relativement à la délimitation et la nature du sujet du désir, à qui il faut cet objet.

La difficulté touchant la détermination de l'objet de nos désirs répond ainsi à la difficulté touchant la détermination de notre propre être. Qui est le soi qui désire? Tant qu'on ne le sait pas, il n'est pas possible de cerner ce qu'est l'objet du désir, ce qu'est cette chose qu'il faut. Inversement, cerner le soi qui désire ne peut se faire sans cerner son état d'achèvement, dans lequel est déjà inclus le comblement du manque par ce qu'il faut.

L'atteinte de la fin du désir est donc profondément erratique et incertaine. L'appropriation à soi de ce qu'il faut est lourdement problématique.

C'est ainsi que le « il faut » comme pression de la nécessité se mue en un « il faut » comme prescription de la pensée. C'est parce qu'il y a une condition « en défaut » qu'il faut quelque chose, nécessairement.

Mais c'est aussi parce que cet être est en défaut que la nécessité même de ce qu'il faut est grevée d'une indétermination qui rend nécessaire une *prescription normative*. Le « il faut » ne se comprend que par la perfection et la complétude, et n'existe que par l'absence de cette perfection. « Il faut », c'est à la fois l'expression de la nécessité et la prescription de la pensée.

Une prescription morale qui s'exprime de manière privilégiée par « il faut », *dei*, est une morale qui épouse la tension du désir, se déploie dans le même espace que lui, celui qui va du manque, *endeia*, à la prise de l'objet qui manque, *deon*. Une telle moralité se déclare d'elle-même comme une morale du désir, qu'elle conduit à son assouvissement le plus authentique. Il n'y a de désir que pour le vivant sujet au manque : le mortel. Une morale du « il faut » n'a de sens que pour les mortels, en tant que tels.